ODEUS
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
336 avenue de paris – 79000 Niort
RCS de NIORT – 908 682 776

DECISION UNANIME ECRITE DES ACTIONNAIRES

L'an deux mille vingt-deux, à la date de signature visée ci-dessous,

Vu les statuts de la société

Vu les dispositions de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale rendant obligatoire la désignation d'un commissaire aux comptes pour toute société contrôlée par une société d'économie mixte

Vu la réorganisation de Séolis Prod et la désignation, par celle-ci, d'un nouveau représentant au sein du Comité de Direction de la Société

Etant précisé que les documents et renseignements qui, en application des dispositions légales et réglementaires, doivent, pour les besoins des présentes, être tenus à la disposition des actionnaires au Siège de la Société ou leur être adressés l'ont été conformément à ces dispositions ;

Les actionnaires de la Société, par la présente résolution écrite, à l'unanimité :

DECIDENT DE NOMMER, en qualité de commissaire aux comptes de la Société, Groupe Y Audit, SAS immatriculée auprès du RCS de Niort sous le n° 377 530 563 et dont le siège est sis 53, rue des marais, 79000 NIORT, à compter du 15 décembre 2022 et ce pour une durée de 6 exercices

L'intéressée a fait valoir à l'avance accepter ce mandat s'il venait à lui être confié et ne souffrir d'aucune incompatibilité ou interdiction de nature à en empêcher ou limiter l'exercice

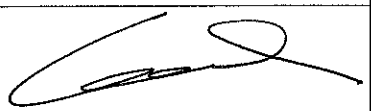
DECIDENT DE PRENDRE ACTE de la fin du mandat de M. OUTHIER au sein du Comité de direction de la Société à compter du 1er janvier 2023, et de **PRENDRE Acte de la désignation,** en remplacement de M. OUTHIER, de M. Rémy VIAUD, demeurant 1, rue du Breuil Marais – 79000 Bessines à compter de cette même date

L'intéressé a fait valoir à l'avance accepter ce mandat s'il venait à lui être confié et ne souffrir d'aucune incompatibilité ou interdiction de nature à en empêcher ou limiter l'exercice

ooo

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme de la présente, en vue de finaliser tous actes, effectuer toutes formalités et plus largement faire le nécessaire.

Copie certifiée conforme,

SEOLIS PROD	
Fait à NIORT	
Le 15 décembre 2022	
 *Signature*	